

*Communiqué de presse*

**Privatisation du Groupe ADP :  
Un très mauvais signal pour la relance du pavillon aérien français**

**Roissy CDG, le 9 mars 2018** – Selon plusieurs sources concordantes, le Gouvernement français est sur le point de céder la participation de l’Etat français au capital de plusieurs grandes entreprises dans le cadre de son projet de loi Pacte (Plan d’action pour la croissance et la transformation des entreprises) présenté en Conseil des ministres le 18 avril prochain. Parmi celles-ci figurent la vente de ses parts au sein du Groupe ADP dont l’Etat est actionnaire à hauteur de 50,6 %. A quelques jours de l’ouverture des Assises du Transport Aérien (20 mars), le SNPL considère ce projet comme un très mauvais signal pour la relance du pavillon aérien français.

Alors que le Gouvernement avait indiqué son désir d’œuvrer à la relance de la compétitivité du Transport Aérien national par la voix de Mme Elisabeth Borne, ministre des transports, cette annonce résonne comme un non-sens.

Rappelons que le résultat d’exploitation dégagé par ADP représente 29 % de son chiffre d’affaires là où celui d’Air France n’est que de 3,7 %. Le SNPL s’est toujours insurgé contre les décisions stratégiques des dirigeants d’ADP, notamment le système de double caisse (exclusion des ressources émanant des activités commerciales de la politique d’investissements dans les infrastructures), qui décuple les bénéfices du Groupe ADP et de ses actionnaires au détriment de tous les autres acteurs du Transport Aérien à commencer par les compagnies dont les redevances sont réévaluées à la hausse chaque année.

Nul doute qu’une fois l’entreprise privatisée, la recherche du profit pour les seuls actionnaires d’ADP en sera d’autant plus exacerbée et la juteuse cagnotte de la double caisse pérennisée, avec pour corolaire l’aggravation du poids des charges et des taxes qui pèsent depuis des années sur les compagnies aériennes et sur les passagers. Souvenons-nous des effets négatifs pour les usagers de la privatisation des grandes autoroutes françaises.

Il n’était déjà pas acceptable pour le SNPL que l’Etat français, au travers de son actionnariat au sein d’ADP, siphonne les bénéfices des compagnies aériennes ; cela le sera encore moins au profit d’intérêts privés. Rappelons que les redevances de la plate-forme de Londres Heathrow n’ont jamais été aussi élevées que depuis sa privatisation, faisant d’elle la plus cher d’Europe... au contraire de celles d’Amsterdam-Schiphol qui sont en constante baisse. L’actionnariat de l’aéroport d’Amsterdam est à 92 % public...

A l’heure où les Assises du Transport Aérien sont sur le point d’être lancées, avec en perspective plusieurs mois de travail entre les acteurs du secteur, cette annonce de privatisation du Groupe ADP apparaît en contradiction avec la volonté de dialogue affichée par le Gouvernement.

Christophe Tharot, Président du SNPL France ALPA déclare : *« Si d’aventure ces Assises ne traitaient pas clairement du dessein du Groupe ADP et du processus envisagé pour sa privatisation, celles-ci ne consisteraient alors plus qu’en une mascarade politique. Le SNPL a depuis le début placé beaucoup d’espoirs dans ce grand rendez-vous en vue de remettre à plat le secteur aérien français et le faire rebondir. Les pilotes que nous représentons ne comprendraient pas une marche arrière du Gouvernement sur ce point ».*

*Pour plus d’informations, nous vous invitons à contacter :*

*Christophe THAROT, Président du SNPL France ALPA - 06 81 22 19 61*